



«LA MAIN DANS LA MAIN» : Bureau de dépôt : 5000 NAMUR 1 - Prix : 1 Euro - Mensuel n° 253 Novembre 2007 Ed. resp. : Andrée Defaux - 64, rue Pépin - 5000 Namur.

DECLARATION DE SOLIDARITE

Des communes répondent



Nous avons encore en tête l'action du 17 octobre. Nous étions devant le Parlement wallon pour l'inauguration d'une dalle provisoire qui symbolise la résistance des plus pauvres à la pauvreté.

Le ministre président Demotte est venu signer la déclaration de solidarité. Nous lui avons demandé la pose définitive d'une dalle aux abords du Parlement, anciennement hôpital général pour les plus pauvres.

Nous poursuivons l'action. La déclaration de solidarité a été envoyée dans les communes où nous sommes présents. Elle est passée devant certains collèges communaux et a été mise à l'ordre du jour des conseils communaux. A divers endroits, bourgmestres, échevins et conseillers l'ont signée.

C'est important. A travers ces signatures, des communes s'engagent à garantir aux plus pauvres l'accès aux droits humains fondamentaux. Elles manifestent aussi leur volonté de tenir compte de la parole des plus pauvres dans l'élaboration et l'évaluation des politiques de lutte contre la pauvreté.

Fabien Lardinois

EDITORIAL

N° 253

SOMMAIRE



**LUTTES
SOLIDARITES
TRAVAIL**

Rue Pépin, 64 • 5000 Namur
Tél. : 081 / 22 15 12
Cpte : 001-1237833-92

Bureau de dépôt :
5000 NAMUR 1
P705187

Prix : 1 Euro
Mensuel n° 253
Novembre 2007

Ed. resp. : Andrée Defaux
64, rue Pépin 5000 Namur

- Andenne **2**
 - Remonter la pente
- Ciney-Marche-Bastogne **3**
 - Déclaration de solidarité
- Namur **4/5**
 - Chikun Run
 - Déclaration de solidarité
- Nos droits **6**
 - Des nouveautés concernant le contrat de bail
- La page des enfants **7**
 - L'arbre aux esprits
- Ça se passe **8**
- Petites nouvelles **8**

D'ANDENNE

REMONTER LA PENTE !

Un jeune militant nous livre ses impressions après avoir trouvé un logement et un premier emploi...

PREMIERE ETAPE

J'ai commencé à travailler au mois de février 2006 sous plan Rosetta (travail d'un an) au sein de la Communauté Française de Bruxelles. A ce moment là, je vivais encore chez mes parents avec ma compagne et ma fille.

C'est alors que j'ai entamé des recherches pour un appartement. Notre fille ne pouvait plus dormir avec nous dans notre chambre. En effet, chez mes parents, il n'y avait que deux chambres et les conflits familiaux devenaient de plus en plus fréquents. Et au niveau des moyens de transports, ce n'était pas facile pour rejoindre la gare car les bus ne passaient plus dans la région.

Trouver l'appartement était une chose mais cela n'a pas été si simple. Le CPAS m'a aidé pour obtenir la caution et un membre de ma famille a dû être aval pour que j'aie la chance d'avoir mon logement.

En effet, comme je n'avais qu'un contrat à durée déterminée, les agences immobilières demandaient « une garantie » et la condition pour obtenir ce logement était d'avoir un garant. Mais cette fois, nous étions enfin chez nous !

DEMARRER DANS LA VIE

Le travail de bureau est totalement différent de ce qu'on apprend à l'école. On apprend à vivre en société, les heures de travail et les congés sont différents ; on rencontre des gens de classes sociales et d'origines autre que dans sa petite ville.

Mais au fil des mois, l'ambiance au bureau avait changé. Des conflits entre collègues se sont installés et ils s'opposaient tous les jours. Les jours de la fin de mon contrat diminuaient et j'avais toujours l'espoir que l'on me refasse signer un contrat étant donné

la satisfaction de mes supérieurs pour mon travail.

Malheureusement, mon contrat ne fut pas renouvelé malgré des promesses de me reprendre dans un futur. J'avais un rapport négatif dû au trop grand nombre de jours de maladie que j'avais pourtant justifiés. On ne choisit pas d'être malade !

Je me suis retrouvé un mois au chômage et j'ai trouvé un travail par intérim pour travailler à la centrale nucléaire de Huy comme homme d'entretien. Là, le travail était tout à fait différent de mon diplôme et de mon ancien boulot. J'étais devenu ouvrier à la place d'employé. De plus, c'était un travail en pause. Chaque semaine je changeais d'horaire. Cela a été un peu difficile de m'adapter mais je m'y suis fait. L'ambiance aussi était totalement différente. C'était plus une ambiance familiale et conviviale qu'au bureau mais c'était beaucoup plus fatigant aussi. Parfois, je travaillais dans une pièce où il faisait 50°. Je suis resté pendant 3 mois, durée du contrat intérim.

COMMENT FAIRE FACE ?

Ça fait plusieurs mois que je suis au chômage. Le travail n'est pas facile à trouver. On demande beaucoup du personnel avec de l'expérience, un permis de conduire, etc,... Les langues aussi deviennent de plus en plus indispensables. On a travaillé durement à l'école pour obtenir ses diplômes et se retrouver sans travail, ce n'est pas facile.

Je suis vraiment abattu. Je me retrouve alors à faire un travail d'intérimaire car je n'ai pas d'autres choix. En sachant que je n'ai pas eu mon salaire tout de suite. En effet, j'étais payé par semaine et il a fallu organiser nos revenus pour effectuer nos paiements. On a eu vraiment difficile.

Mes parents essaient de m'aider comme ils le peuvent mais ils ne savent pas faire l'impossible.

Ce qu'on vit pour l'instant, on le vit assez durement. D'un salaire, on est retombé à deux chômages cohabitants ! Je suis un peu déçu de la vie... On essaye de se battre comme on le peut. On se casse la tête pour y arriver. On essaie de s'en sortir comme on le peut. On va chercher des colis deux fois par semaine pour s'en tirer.

C'est tout juste pour vivre quand on a payé le loyer. Il ne faut pas qu'il arrive un imprévu ! Que ce soit un problème de santé pour la petite ou pour nous ou que sais-je... ! Dernièrement, on a dû aller aux urgences avec notre fille car elle se déshydratait et là, on attend encore les factures qui vont arriver ! Tout ça, on ne sait pas prévoir !

En plus, quand on s'est installés, on n'avait rien et on a dû emprunter un peu pour s'acheter quelques meubles. Cet emprunt, on le rembourse par mois (75 euros). Les fins de mois sont difficiles et on se retrouve en négatif sur le compte en banque. Ce qu'il y a, c'est qu'on a pu obtenir, lorsque j'étais intérimaire, un crédit (par une société de crédit) et ils ont réussi à faire passer mon dossier pour que j'obtienne ce crédit de 3.000 euros (je rembourse 167 euros par mois). Quand j'ai un gros problème ou de grosses difficultés, je puise dedans... Je sais que ce n'est pas une solution pour s'en sortir... !

Un voisin essaye de nous aider pour me trouver un travail et peut-être un logement dans l'avenir parce que le loyer ici est cher. Je fais ce que je peux pour qu'on s'en sorte ! Les fins de mois ne sont pas du tout faciles... et là, il faut se débrouiller comme on peut... !

Un jeune militant

DE CINEY-MARCHE-BASTOGNE

DECLARATION DE SOLIDARITE

Un événement organisé à Bastogne



SE RASSEMBLER

Pour préparer le 17 octobre, journée mondiale du refus de la misère et le vingtième anniversaire de cette journée, les militants de LST ont participé à une campagne de sensibilisation et ont mis sur pied divers événements.

En même temps que la signature de la déclaration de solidarité sur les marchés d'Andenne, de Namur, de Huy, à Valériane..., ce fut au tour de Bastogne.

Depuis quelques années en effet, nous faisons des rencontres préalables à un rassemblement des plus pauvres sur Bastogne.

Le vendredi 28 septembre, des militants de LST ont mené une action de conscientiation par rapport à la pauvreté au Centre culturel de Bastogne.

Ça a été possible grâce à la collaboration de membres de la maison blanche à Cherrain, du CPAS de Bastogne, de la mutualité chrétienne, de l'asbl Andage...

Nous préparons cet événement depuis juin. Le Centre culturel a tenu à marquer son soutien en mettant gratuitement une salle à notre disposition.

DECLARATION DE SOLIDARITE

Nous avons envoyé des déclarations de solidarité aux différentes associations ainsi qu'aux conseils communaux des communes avoisinantes.

Le but de la journée était de récolter ces déclarations signées et de venir les déposer dans une urne placée à l'entrée de la salle.

Nous proposons aussi l'exposition "Osons le rassemblement", qui retrace l'histoire de nos luttes et de nos rassemblements à LST. Le président du

CPAS est venu voir l'exposition qu'il a trouvée intéressante et nous avons eu avec lui un moment d'échange important. Durant la journée, de nombreuses déclarations de solidarité ont encore été signées.

UNE DIMENSION MONDIALE

A côté de nous, OXFAM exposait des produits fabriqués par des artisans de différentes régions du monde. Ils proposaient aussi en dégustation différents produits (café, cacao,...). Ils présentaient ainsi la face mondiale de la pauvreté.

LES JEUNES ET LA PAUVRETE

Nous avons accueilli plusieurs classes venues visiter l'expo. Ce fut notamment l'occasion d'un contact entre certains étudiants et Didier. Nous avons également pris rendez-vous la semaine suivante pour un temps d'approfondissement, de réflexion et d'échange en classe. Ce jour-là, lorsque Didier a parlé de son placement lors de son témoignage, un étudiant a parlé de ce qu'il a vécu.

Fabien Lardinois



DE NAMUR

C'EST ÇA LA SOLIDARITE

“Je préfère mourir en essayant de m'évader plutôt qu'en restant à ne rien faire”

WEEK-END JEUNES

Au dernier week-end du Groupe des Jeunes de LST des 21, 22 et 23 septembre 2007, nous avons regardé un film : Chiken-Run. Ce film raconte une histoire de solidarité.

Après la vision de ce film, nous nous sommes réunis en deux petits groupes et nous avons tenté de voir ce que ça voulait dire pour nous.

IL ETAIT UNE FOIS...

Il était une fois un poulailler. Plein de poules y étaient parquées : des maigres, des grasses, une intello, des naïves, une meneuse, une tricoteuse, etc... Et puis, un coq radeur qui a servi dans la Royal Air Force. Parce que, dans un poulailler, il faut bien un coq.

Les poules, elles pondent, elles pondent. Elles pondent pour leur patronne. Et quand l'une d'entre elle ne pond plus, elle passe à la casserole. Parce qu'une poule qui coûte plus que ce qu'elle rapporte, ... On connaît la chanson.

Un beau jour, cette chanson-là, les poules, elles ne veulent plus la chanter. Elle n'ont plus qu'un rêve : s'évader pour trouver la liberté.

Mais, comment faire quand de hautes clôtures se dressent tout autour

et que la seule chose à faire, c'est pondre pour espérer vivre ?

Comment faire pour tromper la vigilance du gardien et des chiens ? Comment faire, alors qu'en face, tous les trucs sont bons pour gagner toujours plus d'argent ?

dira : « Je préfère mourir en essayant de m'évader, plutôt que mourir en restant à ne rien faire... »

Finalement, grâce à leur volonté et à leur mobilisation, les poules s'évadent.

Même si certaines d'entre elles meurent dans l'aventure. Avec la complicité d'un coq amoureux, celle de rats intéressés pour gagner de l'argent, et sous la direction du coq radeur ayant servi dans la Royal Air Force, les poules sont parvenues à construire une machine volante qui leur permet de sauter au-dessus des clôtures. Mais c'est surtout l'énergie de chacune qui aura rendu possible cette libération.

LA SOLIDARITE

A partir de ce film et en discutant entre nous, nous avons essayé de dire ce qu'était la solidarité pour nous:

La solidarité, c'est aider les autres, s'entraider

C'est partager

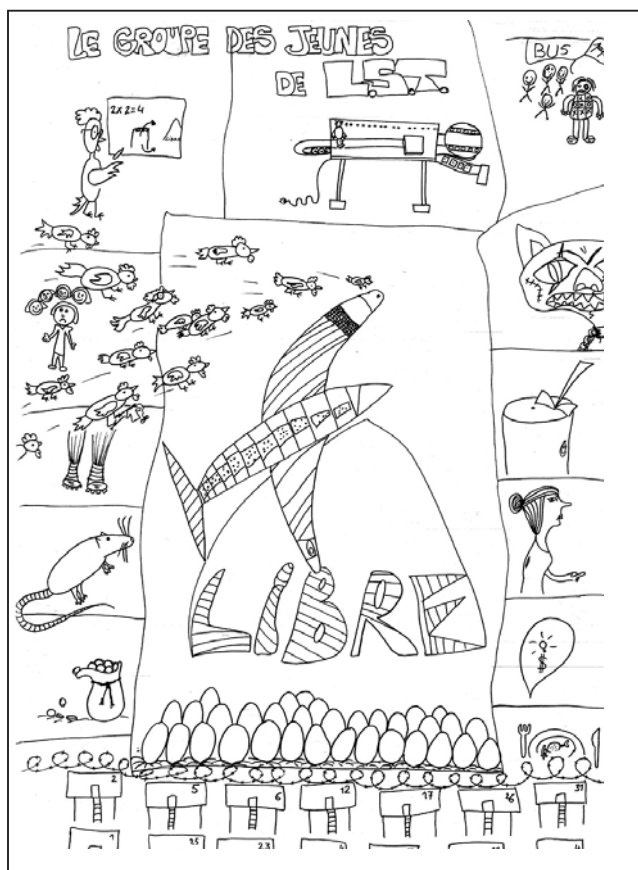
C'est agir

C'est se rassembler pour améliorer la société, pour que les plus pauvres aient une place

C'est tout ça, mais dans la bonne humeur et avec une place pour chacun

ET ENCORE...

“Pour se sauver, on doit d'abord compter sur soi-même, sur son groupe. Le



Mais c'est difficile de rêver ensemble. Surtout c'est difficile de s'organiser pour que le rêve prenne forme et que chacune soit d'accord pour que toutes trouvent la liberté ensemble. Devant l'ampleur de la tâche, le découragement gagne les cœurs et les corps, et l'une des poules, la meneuse,

DE NAMUR

LA DECLARATION DE SOLIDARITE

Ce n'est pas un engagement futile

coq les aide sur la fin. On croit parfois que quelqu'un arrive comme un sauveur. Mais finalement, c'est nous qui nous nous sauvons".

"Dans le film, c'est les poules contre les maîtres. Dans la vie, les êtres inférieurs, c'est nous. On peut se mettre ensemble pour être plus forts. On peut faire du sabotage aussi"

"Les poules, elles papotent, elles se rassemblent. C'est comme nous au groupe des jeunes".

"L'école, c'est aussi comme un piège. Si on veut que nos parents aient l'argent (allocations familiales), on est obligé d'y aller. "

"Nous, les inférieurs, comme les poules, notre intérêt est de s'en sortir, de rester en vie, de garder notre fierté. Les maîtres ont l'espoir de se faire de l'argent grâce à nous."

"Ce qui est dégueulasse, c'est que quand les poules ne pondent plus, quand elles ne sont plus utiles, on les tue. Alors qu'on peut encore être utiles si on a un peu de patience."

"Avant de décider qu'on n'est plus utile, on doit se poser la question du pourquoi !"

"Ginger, la poule, elle ne veut pas être libre toute seule, elle tient beaucoup à ses amis, elle veut que tout le monde soit libre. C'est ça, la solidarité".

Amélie, Arnaud, Cécile, Charifa, Damien, Eric, Jacques, Magali, Mavrick, Pascale, Vincent,

Dans le cadre du 17 octobre, nous avons lancé un appel aux citoyens en les invitant à signer la déclaration de la solidarité (Voir La main dans la main de juin).

Nous avons organisé une semaine spéciale, que nous avons appelée : « semaine de solidarité » qui s'est déroulée du 24 au 30 septembre dans les régions de Namur, Andenne et Ciney-Marche.

Nous nous sommes rendus dans différentes manifestations : marchés de Huy, Andenne, Namur et Jambes, nous avons aussi rendez-vous à l'Henam et à Cardijn (Ecoles Sociales de Namur et de Louvain-La-Neuve) et pour terminer à une journée d'informations à Bastogne.



CONCRETEMENT, QUE FAISONS-NOUS?

Nous avons fait connaître le mouvement LST, nous avons sensibilisé et invité les personnes à signer la déclaration de solidarité.

Durant cette semaine, nous avons récolté plus ou moins 800 signatures.

Nous ne nous sommes pas arrêtés là, car avant et après cette semaine, nous avons fait signer la déclaration à de nombreuses personnes et nous continuons jusqu'au 17 octobre et au-delà.

La journée du 17 octobre était également consacrée à inviter les personnes à signer cette déclaration.

Différentes communes de la Région wallonne l'ont signée en tant que mandataires politiques. Cela veut dire qu'ils ont pris acte de la déclaration de solidarité. Nous serons attentifs lors de la sortie des prochaines lois.

Nous attendrons et réagirons le moment venu.

Monsieur Rudy Demottre, Ministre Président de la Région wallonne, est venu la signer lors de notre action devant le Parlement wallon.

Actuellement, nous avons récolté 2200 signatures, elles ont été transmises au Parlement wallon et au Parlement Fédéral.

Des militants

QUE CELUI OU CELLE QUI SAIT LIRE, LISE ET PARTAGE CE JOURNAL AVEC CELUI OU CELLE QUI N'A PAS PU APPRENDRE À LIRE

NOS DROITS

DES NOUVEAUTES A PROPOS DU CONTRAT DE BAIL

Conclure un contrat de bail pour son logement n'est pas simple.

Petit tour d'horizon de nouveautés récentes.

L'ETAT DES LIEUX DEVIENT OBLIGATOIRE

Par le passé, l'état des lieux d'entrée ou de sortie était facultatif. Si le contrat de bail prévoyait des états des lieux, les parties au contrat devaient évidemment respecter leur contrat, et donc dresser ces états des lieux.

Par contre, si le contrat de bail ne le prévoyait pas, il n'y avait pas d'obligation de les faire.

Désormais, l'état des lieux d'entrée et de sortie sont obligatoires.

L'état des lieux d'entrée est un document qui décrit l'état dans lequel se trouve le logement lors de l'entrée du locataire. L'état des lieux de sortie fait de même, à la sortie.

Dans ce document, on ne fait que décrire l'état dans lequel le logement se trouve, on ne discute pas (surtout lors de l'état des lieux de sortie) des responsabilités en cas de dégâts.

Pour être utile, un état des lieux doit donc être le plus précis possible ! Indiquer « quelques tâches au mur » ou « bon état général » ne sert pas à grand chose !

Idéalement, il faut distinguer chaque pièce et décrire tout ce qui paraît anormal (vitre fendue, grattes ou coups sur les portes, carrelage

cassé, évier ébréché, prise de courant mal encastrée, etc).

Il doit être établi « à frais communs » : si les parties au contrat décident de passer par une agence immobilière ou un professionnel pour faire l'état des lieux, les frais doivent être partagés en deux.

Il doit être établi au cours du premier mois d'occupation. Il doit être obligatoirement annexé au contrat de bail et enregistré avec lui (sur la formalité d'enregistrement des baux : voir NOS DROITS du mois de mai 2007.

Que se passe-t-il si aucun état des lieux d'entrée n'est établi ? La nouvelle loi est muette. Mais les règles antérieures restent valables : s'il n'y a pas eu d'état des lieux d'entrée, le locataire est censé restituer le logement à sa sortie dans l'état où il l'avait reçu.

Ce sera au propriétaire à prouver 1) qu'il y a des différences entre l'état du logement à la sortie par rapport à l'entrée, et 2) que ces dégâts sont imputables au locataire.

Par contre, s'il y a eu un état des lieux d'entrée, toute différence constatée lors de la sortie sera censée avoir été provoquée par le locataire... ce sera alors à celui-ci à prouver que ces dégâts ne lui sont pas imputables (mais par exemple au propriétaire lui-même, ou à l'usure, ou au mauvais état général du bâtiment).

Que se passe-t-il si l'état des lieux d'entrée est établi avec retard, c'est-à-dire plus d'un mois après l'entrée du locataire dans le logement ? La loi est muette. Cet état des lieux pourra tout de même être réalisé mais il faudra être attentif à indiquer la date. Ce document restera utile, mais il décrira simplement l'état du logement au jour où il aura été réalisé.

C'est un peu paradoxal : le locataire est en définitive dans une situation plus confortable s'il n'y a pas eu d'état des lieux d'entrée !

Mais en rendant les états des lieux obligatoires et en imposant qu'ils soient annexés au contrat de bail et enregistrés avec lui, la nouvelle loi veut clarifier les relations entre propriétaire et locataire, et cela, en soi, c'est positif.

L'état des lieux d'entrée peut aussi permettre d'attirer l'attention du propriétaire sur les défauts à corriger, ou les travaux à faire (humidité, châssis en mauvais état...), ce qui facilitera peut-être ensuite la réclamation d'indemnités si ces travaux ne sont pas réalisés.

Un bon truc : lors de l'état des lieux d'entrée et de sortie, on peut se faire accompagner par quelqu'un « qui a l'œil », et on peut faire des photos !

Philippe Versailles

AGENDA DES PROCHAINES REUNIONS CAVES

A NAMUR

Le mardi :
6 novembre 2007 à 20h00
20 novembre à 20h00

A CINEY-MARCHE

Réunion à Jemelle
le jeudi de 9h à 10h30.

A ANDENNE

Le mardi :
13 novembre 2007 à 20h00
27 novembre à 20h00

DES ENFANTS DE ANDENNE

« L'ARBRE AUX ESPRITS »

C'est dans le cadre du FIFF (Festival International du Film Francophone) que les enfants de la BDR se sont rendus au cinéma.

Ils nous expliquent en quelques mots leur après-midi :

Avant le film, on est allés sous le chapiteau du FIFF, c'était intéressant de découvrir comment on fait un dessin animé.

J'aurais aimé rester plus longtemps et en savoir plus sur le festival.

Maxime et Florian

J'aimais quand il y avait de l'eau

dans l'arbre. C'était beau.

C'est très important de s'occuper de la nature. J'ai bien aimé.

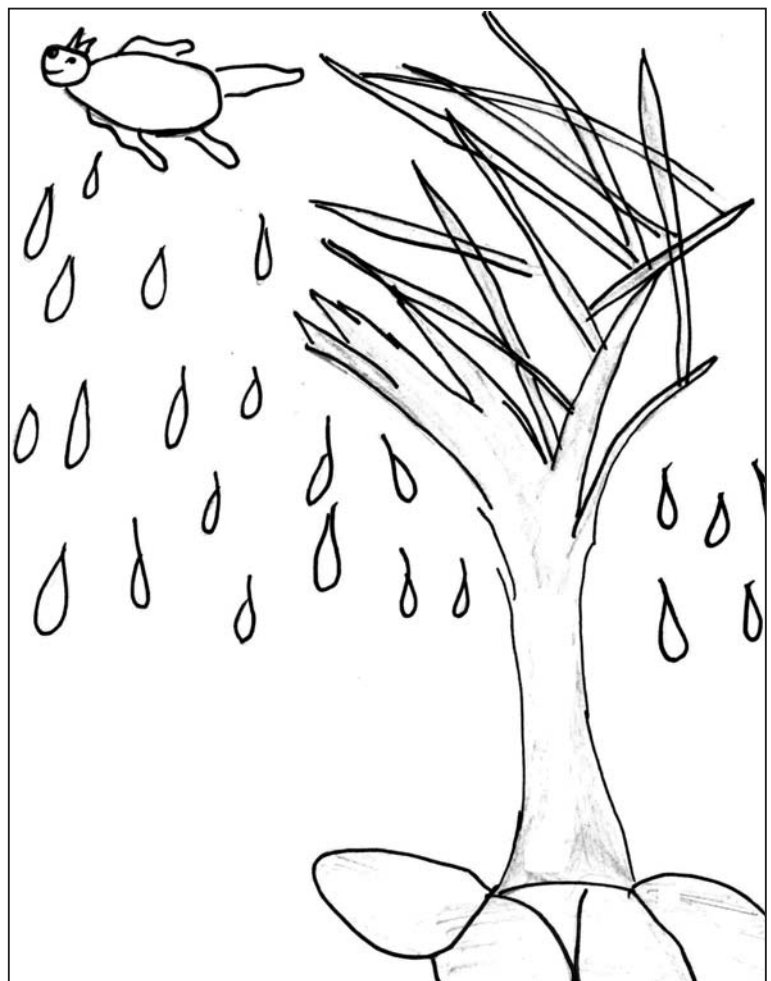
Laura

Ils ont sauvé l'arbre car le garçon avait les yeux pour voir, les yeux sacrés.

C'était la première fois que j'allais au cinéma.

C'était très chouette !

Mélissa



ÇA SE PASSE

à Namur

LES JEUNES PARTENT EN WEEK-END



Cela s'est passée en septembre 2007. Nous étions une dizaine, pour vivre ces deux journées.

Notre thème était la solidarité. Nous avons eu l'occasion de regarder le film "Chicken Run" et d'en reparler.

Nous avons aussi vécu la solidarité concrètement, lors de la promenade dans les bois (de gentils organisateurs nous ont fait grimper, grimper, grimper !), et pour soutenir l'un d'entre nous qui ne se sentait pas bien.

Lire en page 4.

Petites nouvelles

A Ciney-Marche-Bastogne

Lilly-Rose est née le 16 octobre 2007, fille de Mathieu et Stéphanie. Elle est la petite-fille de Fabien. Bonne route sur le chemin de la vie.

A Namur

NAISSANCE

Une petite Lucia est née le 30 septembre 2007 chez Stephanie Defaux et Frédéric Columbano. Ses frères et sa sœur l'attendaient avec impatience.

Félicitations à la famille.

DECES

Rudi Collard, le beau-frère de Jean-Claude Genard, est décédé ce 21 septembre 2007.

Sincères condoléances.

HOSPITALISATION

Nous souhaitons un très bon rétablissement à Philippe Davaux qui est hospitalisé au CHR.

"LA MAIN DANS LA MAIN"

le Quart-Monde en mouvement

Ont participé à ce numéro

d'Andenne :
l'équipe d'Actualités Andennaises,
de Ciney-Marche :
Fabien
de Namur :
Andrée, Amandine, Cécile, Didier, le groupe
des jeunes, Philippe, Vincent et l'équipe de
rédaction et d'envoi.

Abonnement :

Abonnement de soutien
fixé à 15 Euros/an
Cpte : 001-1237833-92
Luttes-Solidarités-Travail
64, rue Pépin
5000 NAMUR
Tous dons de plus de 30 Euros sont
déductibles des impôts via
le compte suivant
pour les deux projets :
Cpte : 250-0083038-91
Veuillez alors les adresser à:
CARITAS SECOURS francophone
délégation de NAMUR-LUXEMBOURG

Pour **NAMUR** :

mention : projet n° 05/65 (LST)

Pour **ANDENNE**:

mention : projet n° 178 (LST Andenne)

Nos adresses de contact :

A Andenne :

L.S.T. Andenne asbl

Luttes-Solidarités-Travail Andenne

Rue d'Horailles, 26 - 5300 ANDENNE

Tél. : 085/84.48.22

andenne@mouvement-LST.org

A Ciney-Marche :

L.S.T. Ciney-Marche asbl

Chemin de Forbot de Jannée, 13A

5590 PESSOUX

Tél. : 0479/28.90.57

ciney-marche@mouvement-LST.org

A Namur :

L.S.T. asbl

Luttes-Solidarités-Travail

Rue Pépin, 64 - 5000 NAMUR

Tél. : 081/22.15.12

namur@mouvement-LST.org

A Tubize :

Claire et Jean-François Funck

Rue du Centre, 19 - 1460 VIRGINAL

Tél. : 067/64.89.65

tubize@mouvement-LST.org

adresse du site LST

www.mouvement-lst.org

Chers lecteurs

N'hésitez pas à nous contacter...

**Nous attendons vos articles,
vos remarques,
un petit coup de fil...**

Impression : IMPRIBEAU Ste Ode • 061/68.88.35

Avec le soutien de la Communauté française
(Ministère de la Culture et des Affaires Sociales)
et de la Région wallonne (direction générale de
l'économie et de l'emploi).

Bonne lecture